



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

www.miedepain.asso.fr

Le Refuge

Centre d'Hébergement
d'Urgence

L'Arche d'Avenirs

Espace Solidarité Insertion
Accueil de jour

Le Relais Social

Accès aux droits
Suivi R.S.A

La Villa de l'Aube

Pension de Famille
Résidence Sociale
Maison Relais

Les Chantiers d'Insertion

Accompagnement
socio-professionnel
et formation

La Résidence Paulin Enfert

Foyer de Jeunes
Travailleurs

Les Œuvres de la Mie de Pain

Association fondée
par Paulin Enfert en 1887
reconnue d'utilité publique

Siège Social

18, rue Charles Fourier
75013 Paris
Tél. : 01 45 89 90 08
Fax : 01 45 65 35 60

SIRET : 775 682 198 00053
APE : 8790B

Un kiosque solidaire dans le 13^{ème} arrondissement de Paris

❖ Un square délaissé par les habitants du quartier : les conséquences sur la vie de quartier.

Face à L'Arche d'Avenirs, l'espace solidarité insertion de La Mie de Pain se trouve le square Ulysse Trélat, rue Regnault, à 200 mètres de la Villa d'Este, au dos des Olympiades.

Nous occupons régulièrement ce site où nous organisons des événements accessibles à toutes et tous (lecture publique pour le jour anniversaire de Paulin Enfert, créateur de l'association, repas partagé, concert, tournois de tennis de table, de baby foot...). Au-delà du square, nous maintenons également une connexion entre L'Arche d'Avenirs et les résidents des immeubles situés à proximité de l'établissement en animant un stand Circul'livre (un échange de livres en plein air) à l'angle de l'avenue d'Ivry et de la rue Regnault, chaque deuxième samedi du mois. L'Arche d'Avenirs, au travers des événements organisés en plein air – dans le square, sur l'avenue d'Ivry – affiche sa volonté d'intégrer ses voisins dans ce « vivre ensemble ».

Or, en dehors de nos animations, le square reste relativement vide tout au long de l'année, délaissé par les habitants du quartier, exception faite pendant la période estivale durant laquelle les personnes du quartier viennent déjeuner sur la pelouse du square, notamment les salariés des entreprises alentour, les nourrices accompagnent les enfants... Par conséquent, ce quartier du 13^{ème} arrondissement reste peu animé et ce constat est d'autant plus flagrant que la rue Regnault est perpendiculaire à l'avenue d'Ivry, une des grandes avenues animées où se situent de nombreux commerces

L'Arche d'Avenirs, 113 rue Regnault 75013 Paris. Tél.: 01.44.06.98.84.

Mardi au samedi de 08.30 à 12.00 et de 13.45 à 17.00 (16.00 le mardi)

❖ Le projet : un kiosque solidaire

D'une part, le projet de l'Arche d'Avenir réside dans l'installation, l'aménagement et l'équipement d'un kiosque contribuant à la réhabilitation du square qui deviendrait un espace de vie, rythmé par les va-et-vient des visiteurs tout au long de la journée, dans le cadre des horaires d'ouverture du site. Un espace de vie ouvert à tous, animé et géré ; un espace sûr et accueillant. Il proposerait :

- un kiosque (350 000€)
- des casiers sécurisés individuels et à code personnel dotés d'une prise électrique intérieure pour recharger les appareils électroniques (25 000€)
- des systèmes ludiques de recharge des appareils électroniques (25 000€)
- un parking à vélo en libre service (350€)
- Deux niches en libre service (700€)
- une armoire à don alimentée et accessible par et pour tous, mais avec un accès davantage favorisé pour les personnes les plus démunies (250€)
- diverses activités sportives, proposées de façon ponctuelle et animés par des partenaires situés dans l'arrondissement (cours de zumba, de fitness ...)
- et la présence d'un animal dans un enclos pour l'entretien écologique du square dont la gestion sera à la charge des volontaires de l'Arche d'Avenir (mouton et enclos) (1000€)

Ces dispositifs seraient accompagnés par une sensibilisation au rôle de chacun, sur le respect du matériel/du fonctionnement, sur la confiance mutuelle dans la gestion de ces dispositifs.

Animer ce lieu public permettrait d'une part, de fonder un lien – ou de le consolider - entre L'Arche d'Avenir et les habitants du quartier (mixité sociale, culturelle...).

D'autre part, ce nouvel équipement au sein du square permettrait d'offrir aux accueillis de L'Arche d'Avenir un nouvel espace de loisirs, situé à proximité d'un lieu qu'il fréquente déjà, favorisant ainsi leur ouverture vers l'extérieur de la structure et leur participation dans cette appropriation mutuelle du square (citoyenneté). Cette implication des accueillis dans la vie du quartier, dans l'animation du square favoriserait leur insertion et prolongerait ainsi le travail social réalisé au sein de l'établissement.

D'autre part, le projet de l'Arche d'Avenirs réside aussi dans la création de casiers sécurisés, individuels et à code personnel, dotés d'une prise intérieure afin de charger les appareils électroniques, au sein même de la structure. Le budget participatif nous permettrait de les financer, pour un coût estimé à 25 000€.

En effet, au sein du public accueilli à L'Arche d'Avenirs, nous observons une grande inégalité face au numérique. Ainsi, certaines personnes sont absolument déconnectées et en situation de totale rupture des liens sociaux, d'autres possèdent un téléphone portable, leur permettant de maintenir le contact avec des proches, les administrations, de se tenir informé des actualités mais aussi d'entamer – ou de poursuivre – eux-mêmes leurs démarches (prendre rendez-vous, se renseigner...). Pour ce public, la question de la sécurité des affaires personnelles est primordiale. En effet, ce sont généralement des personnes vulnérables et/ou en situation d'insécurité qui n'ont pas – ou peu – d'intimité, d'espace personnel et, pour la plupart, qui transportent quotidiennement « leur vie » dans un bagage d'un point à un autre. Durant leur présence à l'Arche, la majorité des accueillis mettent en charge leur téléphone portable pendant qu'ils boivent un café, qu'ils se reposent... grâce aux multiprises mises à disposition sur quelques tables de la cafétéria (qui sont, de ce fait, très occupées) et aux différentes prises disponibles dans le site. Ils restent – et il leur est conseillé de rester – près de leur appareil le temps du chargement. Rarement, mais c'est arrivé, les accueillis se font voler leur téléphone le temps qu'ils aillent aux toilettes, chercher un café, discuter, demander une information à un salarié... En outre, lorsqu'ils souhaitent se reposer dans la salle dédiée au rez-de-chaussée, ils doivent emmener leur téléphone mais la crainte de se faire voler reste présente durant leur repos. C'est pourquoi L'Arche d'Avenirs souhaite offrir aux accueillis des casiers sécurisés afin de charger en toute tranquillité leur téléphone portable ou autre appareil électronique.

❖ **L'Arche d'Avenirs : un acteur légitime dans la vie de quartier du 13^{ème}**

Ce projet est porté par l'Arche d'Avenirs. L'association La Mie de Pain est présente dans le 13^{ème} arrondissement de Paris depuis plus de 130 ans.

L'Arche d'Avenirs, installée depuis 17 ans rue Regnault et située à 200 mètres de la Villa d'Esté, est un accueil de jour labellisé Espace Solidarité Insertion (ESI), qui accueille chaque jour des hommes et des femmes en situation d'errance et isolé (parcours migratoires, rupture des liens sociaux, sans domicile fixe), qui peut présenter certaines pathologies somatiques et/ou psychiques.

C'est une structure d'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit, qui offre divers services permettant de se reposer, de maintenir une hygiène correcte (douche, buanderie), de consommer une boisson et/ou une soupe chaude, de recevoir son courrier, de confier en sécurité ses bagages...

L'objectif principal de L'Arche d'Avenirs est avant tout la mise à l'abri de ce public et la rupture de leur isolement.

Un travail social et psychologique soutient et accompagne les accueillis et leur permet de reprendre peu à peu leur vie en main, facilitant ainsi leur réinsertion.

Ces accompagnements s'effectuent entre autres par des démarches administratives afin d'accéder à l'ouverture ou à la réactualisation de leurs droits (sécurité sociale, inscription à Pôle Emploi, couverture médicale, etc.).

Enfin, L'Arche d'Avenirs propose régulièrement, en plus des services autour de la vie quotidienne, des ateliers artistiques, culturels, interculturels et sportifs aux accueillis : partenariat avec Culture du Cœur, repas partagés, tournois de tennis de table, sorties à la mer, ateliers créatif et musical, atelier d'écriture, cours de français...

Avec le budget participatif, nous souhaiterions financer d'une part le projet d'un kiosque solidaire au sein du square Ulysse Trélat, avec la volonté d'apporter une seconde vie à ce square et ainsi offrir un nouvel espace de loisirs et de citoyenneté pour tous, en complément de la place de Vénétie, et de la dalle des Olympiades.

L'animation et la gestion du square seront à la charge de l'Arche d'Avenirs et de ses partenaires.

D'autre part, nous souhaiterions financer le projet de casiers sécurisés, individuels et à code personnel, dotés d'une prise intérieure afin de charger les appareils électroniques pour les accueillis au sein de l'Arche d'Avenirs afin de leur apporter une tranquillité supplémentaire et nécessaire.

Nous demandons un budget de : 402 300€